



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 27

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Claire TOMASELLI		

Membres absents :

Madame Océane GODARD	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
ROBOTICS VALLEY – Demande de subvention de fonctionnement 2024

Dijon métropole s'engage dans une politique de développement économique et d'attractivité, en mettant en avant ses filières d'excellence telles que l'agroalimentaire, le numérique et la santé. Dijon métropole a identifié la robotique, la cobotique et l'industrie 4.0 comme des domaines d'expertise à fort potentiel. Ces secteurs se situent à l'intersection d'une filière numérique en pleine croissance et d'un tissu industriel local qui doit impérativement amorcer sa transition numérique pour assurer sa pérennité et son développement.

C'est dans ce contexte que Robotics Valley a vu le jour en 2018, avec le soutien de Dijon Métropole et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Robotics Valley est le cluster régional dédié à la robotique, à la cobotique et à l'industrie du futur. Son objectif est de rassembler les acteurs de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement professionnel et supérieur, afin de faciliter la transition du tissu industriel régional.

Les actions de Robotics Valley s'articulent autour de trois axes principaux :

- Sensibilisation aux enjeux de l'industrie du futur,
- Innovation et soutien à l'émergence de projets collaboratifs,
- Ingénierie de projet pour intégrer la robotique-cobotique dans les lignes de production des entreprises.

Pour mener ses actions, Robotics Valley s'appuie notamment sur les plateformes techniques du Pôle d'excellence en robotique, cobotique et vision industrielle de l'UIMM 21 et sur les compétences du pôle formation de l'UIMM 21-71.

Depuis 2021 Robotics Valley et Dijon métropole ont établi un partenariat pour développer un volet d'activités spécifiques sur le territoire de la métropole. Cela a conduit notamment à des actions de promotion commune sur des salons (SIDO, Business Industrie...), à l'organisation de rencontres professionnelles à Dijon, notamment dans le cadre des clubs industrie 4.0 ou encore à l'initiation d'un travail de rapprochement des laboratoires de l'Université de Bourgogne et des entreprises, pour structurer un écosystème recherche-innovation-transfert de technologies en industrie 4.0.

En lien notamment avec Territoire Bourgogne Industrie, le plan d'action 2024 viendra poursuivre et enrichir cette démarche pour :

- Favoriser la recherche et l'innovation en créant et en renforçant des partenariats avec l'enseignement supérieur, notamment l'Université de Bourgogne et ses laboratoires mais aussi avec des écoles d'ingénieurs telles que ESEO, CESI et POLYTECH ;
- Créer des synergies entre les acteurs du secteur en poursuivant et développant des rencontres professionnelles autour des clubs Industrie 4.0, des journées techniques ;
- Promouvoir l'écosystème et les compétences présentes sur le territoire en matière d'industrie 4.0;
- Valoriser l'image de l'industrie auprès des jeunes et des publics en reconversion ;
- Mettre en œuvre un outil de pré-diagnostic de la maturité des entreprises en matière d'industrie 4.0 et de décarbonation ;
- Mettre en place une plateforme robotique, lieu d'expérimentation des entreprises.

Le budget prévisionnel de Robotics Valley pour l'année 2024 s'élève à environ 263 000 €, dont près de 40 % est alloué aux charges de personnel. Le reste du budget est principalement consacré aux charges externes (locaux, utilisation des infrastructures techniques, salons, communication...). Les ressources prévisionnelles proviennent des prestations, des cotisations des adhérents, ainsi que des subventions du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et de Dijon Métropole.

Robotics Valley sollicite auprès de Dijon Métropole une subvention de 60 000 € pour soutenir ses activités.

Il est proposé de répartir cette subvention de la manière suivante :

- 35 000 € pour le fonctionnement général du cluster ;
- 25 000 € pour la mise en œuvre du programme spécifique élaboré en lien avec Dijon Métropole (cf. convention)

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 60 000 € à Robotics Valley selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2024.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 12 PROCURATION(S)	